

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 1.1 Date: 07.05.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010**

www.vishaypg.com

1. SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1	Identificateur de produit Désignation Commerciale Nom Chimique N° CAS N° EINECS No. D'Enregistrement d'REACH	M-Line 450-20R Solder Mélange Mélange Mélange Aucun attribué.
1.2	Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions sur l'utilisation Utilisation Identifiée	PC38 Produits pour soudage et brasage (avec revêtements de flux et fils avec âme en flux), produits de flux
1.3	Utilisations Déconseillées Information sur le fournisseur Identification de la société Téléphone Fax Email (personne compétente)	Rien de connu. VISHAY MEASUREMENTS GROUP UK LTD Stroudley Road Basingstoke Hampshire RG24 8FW United Kingdom +44 (0) 1256 462131 +44 (0) 1256 471441 mm.uk@vishaypg.com
1.4	Tél. d'urgence	(00-1) 703-527-3887 CHEMTREC

2. SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1	Classification de la substance ou du mélange	
2.1.1	Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Skin Sens. 1; H317
2.1.2	Directive 67/548/CEE & Directive 1999/45/CE	R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
2.2	Éléments d'étiquetage Désignation Commerciale Pictogramme(s) de Danger Mention(s) d'Avertissement Contient: Mention(s) de Danger Conseil(s) de Prudence	Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP) M-Line 450-20R Solder  Attention Rosin H317: Peut provoquer une allergie cutanée. P261: Éviter de respirer les fumées. P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P333+P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Révision: 1.1 Date: 07.05.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.vishaypg.com

P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Autres informations

Aucun.

2.3 Autres dangers

Aucun.

3. SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Classification CE Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	%W/W	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Mention(s) de Danger
Tin	92 - 98	7440-31-5	231-141-8	Aucun attribué	Non classé
Antimony	< 10	7440-36-0	231-146-5	Aucun attribué	Non classé
Rosin	1-3	8050-09-7	232-475-7	Aucun attribué	Skin Sens. 1; H317

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Directive 67/548/CEE & Directive 1999/45/CE

Identité chimique de la substance	%W/W	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Classification CE et Phrases de Risque
Tin	92 - 98	7440-31-5	231-141-8	Aucun attribué	Non classé
Antimony	< 10	7440-36-0	231-146-5	Aucun attribué	Non classé
Rosin	1-3	8050-09-7	232-475-7	Aucun attribué	R43

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

4. SECTION 4: PREMIERS SECOURS



4.1 Description des premiers secours

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Contact avec la Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés et laver abondamment avec de l'eau toutes les parties affectées. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si l'irritation s'étend.

Ingestion

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Ne pas faire vomir. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une allergie cutanée. Les fumées dégagées pendant la soudure peuvent provoquer une irritation et endommager les muqueuses et les voies respiratoires. La fumée produite pendant la soudure contient de la colophane, un allergène pouvant provoquer une irritation et des lésions pulmonaires.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement. En cas de brûlures, refroidir immédiatement la peau atteinte avec de l'eau froide; continuer le traitement le plus longtemps possible.

Révision: 1.1 Date: 07.05.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.vishaypg.com

5. SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- 5.1 Moyens d'extinction**
Moyens d'Extinction Appropriés
Moyens d'extinction inappropriés
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
- 5.3 Conseils aux pompiers**
- Ceux appropriés pour contenir l'incendie.
Ne pas utiliser d'eau sur les incendies en présence de métal en fusion.
Une fois chauffé à des températures de soudure, le solvant du flux arrivera à ébullition et transportera des gouttelettes de colophane et des produits de dégradation thermique tels que des aldéhydes aliphatiques, des acides et des terpènes. Les flux dégagés pendant une soudure à âme décapante peuvent s'enflammer lors de la fusion du métal. Oxydes de carbone.
Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

6. SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**
- 6.4 Référence à d'autres sections**
- Assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. La soudure se solidifie en refroidissant et peut être mise au rebut. Éviter d'inhaler les fumées pendant la soudure. Utiliser avec précaution pour éviter d'inhaler les fumées si un chalumeau est utilisé pour découper de grands morceaux.
Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.
Attendre que le produit se refroidisse et/ou se solidifie avant de le ramasser. Transférer dans un conteneur pour élimination. Revalorisation ou recyclage si possible.
Voir Rubrique: 8, 13

7. SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
- 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**
Température de stockage
Temps limite de stockage
Matières incompatibles
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter d'inhaler les fumées pendant la soudure. Utiliser avec précaution pour éviter d'inhaler les fumées si un chalumeau est utilisé pour découper de grands morceaux. Lorsque fondu: Éviter absolument tout contact avec l'eau. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.
Stocker dans un endroit bien ventilé.
Ambiante.
Stable dans les conditions normales.
Stocker à l'écart des sources de soufre. Conserver à l'écart des: Forte Acides, Alcalis, Chlore et Agents oxydants forts.
PC38 Produits pour soudage et brasage (avec revêtements de flux et fils avec âme en flux), produits de flux. Voir Rubrique: 1.2

8. SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- 8.1 Paramètres de contrôle**
8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE	N° CAS	VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m ³)	VLE (ppm)	VLE (mg/m ³)	Remarque
Antimony	7440-36-0	-	0.5	0.2	1.5	INRS (ED 984)

Remarque: INRS: Institut National de Recherche et de Sécurité. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED)

Révision: 1.1 Date: 07.05.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010**

www.vishaypg.com

984)		
8.1.2	Valeur limite biologique	Non fixé.
8.1.3	PNECs et DNELs	Non fixé.
8.2	Contrôles de l'exposition	
8.2.1	Contrôles techniques appropriés	Assurer une ventilation adéquate ou utiliser des récipients appropriés. Les niveaux de concentrations dans l'atmosphère doivent être contrôlés et en accord avec la limite d'exposition sur le lieu de travail.
8.2.2	Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)	Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Éviter tout contact. Éviter d'inhaler les fumées pendant la soudure. Utiliser avec précaution pour éviter d'inhaler les fumées si un chalumeau est utilisé pour découper de grands morceaux. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Garder les vêtements de travail séparément. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.
	Protection des yeux/du visage	Lorsque fondu: Lunettes de protection ou Masque de protection complète du visage.
		
	Protection de la peau	Protection des mains: Porter des gants imperméables (NE374). Le type de gants utilisés doivent être choisis en fonction de l'activité de travail et sa durée ainsi que de la concentration / quantité du matériel utilisé. Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants.
		
	Protection respiratoire	Protection de corps: Porter des vêtements de protection étanches, incluant des chaussures, une blouse de laboratoire, un tablier ou une combinaison, le cas échéant, pour éviter tout contact avec la peau.
		
	Dangers thermiques	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Système(s) ouvert(s): Porter un appareil respiratoire approprié.
8.2.3	Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement	Non applicable. Éviter le rejet dans l'environnement.

9. SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Argenté - Grises métal sous forme de fil
Odeur	Non disponible.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non disponible.
Point de fusion/point de congélation	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	Non applicable.
Taux d'Evaporation	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non inflammable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable.
Pression de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	>1 (H2O = 1)
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 1.1 Date: 07.05.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.vishaypg.com

12. SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1	Toxicité	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
12.2	Persistance et dégradabilité	Estimation Mélange CL50 >100 mg/l (Poissons)
12.3	Potentiel de bioaccumulation	La partie organique du produit est biodégradable.
12.4	Mobilité dans le sol	Le produit a un faible potentiel de bioaccumulation (métal sous forme de fil).
12.5	Résultats des évaluations PBT et vPvB	Le produit devrait être peu mobile dans le sol (métal sous forme de fil).
12.6	Autres effets néfastes	Pas classé comme PBT ou vPvB. Rien de connu.

13. SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1	Méthodes de traitement des déchets	La soudure peut être récupérée. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.
13.2	Autres informations	L'élimination des déchets électriques doit être conforme à la Directive relative aux déchets électriques et électroniques (Directive 2012/19/EU).

14. SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	ADR/RID / IMDG / IATA	
14.1	Numéro ONU	Non classé comme dangereux pour le transport.
14.2	Désignation officielle de transport	Non classé
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	Non classé
14.4	Groupe d'emballage	Non classé
14.5	Dangers pour l'environnement	Non classé comme Polluant Marin.
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir Rubrique: 2
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
14.8	Renseignements supplémentaires	Aucun.

15. SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1	Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
15.1.1	Règlements de l'UE SVHCs	Aucun
15.1.2	Règlements nationaux Wassergefährdungsklasse (Allemagne)	Classe de danger pour l'eau 1
15.2	Évaluation de la sécurité chimique	Non disponible.

16. SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1-16.

References: Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS), Classification(s) harmonisée(s) pour Rosin (CAS# 8050-09-7) et Enregistrement(s) ECHA pré-existant Rosin (CAS# 8050-09-7), Tin (CAS# 7440-31-5), et Antimony (CAS# 7440-36-0).

Classification de la substance ou du mélange Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Procédure de classification
Skin Sens. 1; H317	Calcul du seuil

LÉGENDE

LTEL	Limite d'exposition prolongée
STEL	Limite d'exposition (15 min)
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 1.1 Date: 07.05.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010**

www.vishaypg.com

PNEC	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
PBT	PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique
vPvB	très Persistant et très Bioaccumulable

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

Dégagements de responsabilité

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Annexe à la fiche de sécurité étendue (eFDS)

Pas d'informations disponibles.